

Qui sommes-nous?

Créé en novembre 2010, en vertu d'une convention constitutive entre 12 départements ministériels et l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, l'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) est un groupement d'intérêt public doté de la personnalité morale et de l'autonomie

financière.

C'est un acteur national qui œuvre à la promotion de la santé et la sécurité au travail en collaboration et partenariat avec tous les intervenants en prévention.



Nos activités et services aux partenaires

- La recherche scientifique en santé et sécurité et en prévention des risques professionnels.
- La sensibilisation et l'information sur les risques professionnels à travers, entre autres, des journées régionales de sensibilisation.
- La formation et le développement des compétences des responsables en santé et sécurité au travail et des intervenants en prévention.
- L'accompagnement et l'appui aux entreprises pour la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail.

Les avantages des services offerts

Des services offerts à titre gracieux à tous les partenaires

Des services ciblés selon les besoins de chaque secteur d'activité

Une expertise de haut niveau au service des entreprises et des intervenants en santé et sécurité au travail Une vocation d'appui et d'accompagnement aux entreprises et non pas de contrôle



À qui s'adressent nos services?



Les institutions publiques, les entreprises et les établissements privés



Les universités et les établissements de formation professionnelle



Les fédérations et les associations professionnelles



Les partenaires sociaux

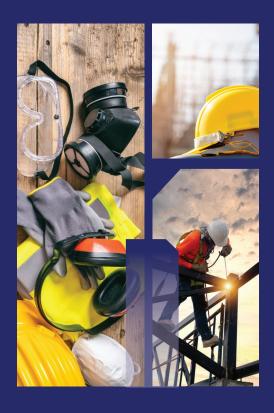


La société civile et les sociétés savantes



Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)





Pour bénéficier de nos services, accédez à notre site ou bien notre plateforme dédiée

www.plateforme-procedures.incvt.ma







+212 5 37 57 52 30 +212 5 37 57 14 44



www.incvt.ma



contact@incvt.ma incvt.contact@gmail.com







L'INCVT, votre partenaire pour le bien-être au travail